

Veuillez envoyer  
le formulaire par  
courriel à  
[scl.kerschen\\_christiane@pt.lu](mailto:scl.kerschen_christiane@pt.lu)

Société de Compabilité, 23, rue de Soleuvre, L-4670 Differdange  
[scl.kerschen\\_christiane@pt.lu](mailto:scl.kerschen_christiane@pt.lu) Tél. : 621 231 459 (matin)

Bulletin d'inscription aux cours de fiscalité  
Session 2018/2019

Début des cours lundi 17 septembre 2018  
(cycle B lundi et mercredi 18h30-20h00 et cycle A mardi et jeudi 18h30-20h00)

Droit d'inscription 650 € TTC ( 3%) par cycle

\*Cocher la mention utile Cycle A

Cycle B

(La Société de Comptabilité s'engage à ne pas faire un usage abusif de ces données)

Renseignements personnels :

NOM : **Nom de jeune fille pour les femmes mariées	Madame, Monsieur		
Prénom :	.		
Adresse: (Rue et N°)			
Code Postal; Localité.Pays			
Téléphone	Privé	Bureau	Portable
E-Mail personnelle (Privé)			
Date de naissance	Date de naissance	Lieu de naissance	Nationalité
	.		

Formation et Profession:

Etudes et Diplômes:			
Profession:			
Employeur:	Nom:	Rue:	CP Localité

Divers:

Etes-vous déjà détenteur du certificat sanctionnant le :

\*\* Cocher la mention utile

Cycle A    oui                          non   

Cycle B    oui                          non

Si vous avez une adresse courriel personnelle ( E-Mail ), vous recevez le courrier sous votre adresse indiquée

En cas de changement veuillez nous avvertir !

Chaque session est clôturée par un examen officiel. En cas de réussite, un certificat sanctionnant respectivement le cycle A ou le cycle B est délivré au candidat. Un diplôme, délivré par le Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle est décerné aux détenteurs des certificats des 2 cycles.

Le candidat est prié de remplir la présente fiche de façon complète et lisible. Certaines données sont en effet nécessaires pour contacter le candidat dans le meilleur délai si besoin il y a, d'autres sont importantes pour établir les certificats et diplômes, d'autres encore servent à établir des statistiques.

Tout retard de paiement entraînera l'exclusion du cours. La signature du bulletin d'inscription engage le candidat à verser la somme due, qui n'est pas remboursable en cas d'abandon des cours. Tout désistement permet de demander le remboursement du droit d'inscription, sous condition d'être signalé par écrit au secrétariat avant le **30.09.2018** ou 2 semaines date facture !

Fait à		le,
Nom du candidat avec mention "lu et approuvé"		

En cas de règlement du cours par l'employeur, veuillez indiquer le nom de l'employeur pour accord des conditions de paiement citées ci-avant:

Nom de l'employeur avec mention "lu et approuvé"	
--------------------------------------------------	--

Les données collectées sont traitées en conformité avec les dispositions de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Le candidat reconnaît avoir pris connaissance des informations prévues par l'article 26 de cette loi reproduites ci-après.

Responsable du traitement: Société de Comptabilité et House of Training- Finalité du traitement: Gestion et organisation des cours de formation - Destinataire des données: Société de Comptabilité et le Ministère de l'Education. Le candidat dispose d'un droit d'accès aux données le concernant et peut demander leur rectification en cas d'erreur. Les données sont conservées pour une durée illimitée afin de pouvoir servir à tout moment à l'établissement de certificats de participation aux cours.

Votre inscription sera considérée comme étant reçue par l'SCL à partir de la réception de ce formulaire par mail ou par la poste. Néanmoins, elle ne sera définitive et n'engagera l'SCL qu'à partir de la réception du paiement des droits d'inscription.

l'SCL et le House of training se réservent le droit de refuser une inscription.